

## Castellologie

Denis HAYOT, *L'architecture fortifiée capétienne au XIII<sup>e</sup> siècle. Un paradigme à l'échelle du royaume*, Chagny, Édition du Centre de castellologie de Bourgogne, 2022, 6 vol., vol. 1 - ISBN : 979-10-95034-21-6, vol. 2 - ISBN : 979-10-95034-22-3, vol. 3, - ISBN : 979-10-95034-23-0 ; vol. 4 - ISBN : 979-10-95034-22-7, vol. 5 - ISBN : 979-10-95034-25-4, vol. 6 - ISBN : 979-10-95034-26-1, prix du volume 28 €.

Dès la brillante soutenance de sa belle thèse en 2015, notre confrère Denis Hayot a mis en chantier sa publication. Grâce au Centre de castellologie de Bourgogne, dirigé par Hervé Mouillebouche, les six volumes résultant des dix tomes de la thèse originale sont en cours de publication depuis octobre 2021. Ils seront tous disponibles, dans le courant du 2<sup>e</sup> trimestre 2023, ce qui constitue une performance notable, sachant que chacun de ces volumes est épais d'environ 570 pages en moyenne.

Il convient en premier lieu de remarquer la qualité formelle de ce travail ; la présentation est claire et aérée, le texte est fluide et le plus souvent irréprochable, le tout dans une maquette fonctionnelle et bien adaptée à l'illustration d'une grande qualité.

L'objectif que s'est fixé l'auteur est vaste : il s'agit de caractériser l'architecture fortifiée mise en œuvre dans l'ensemble territorial soumis à la couronne française entre le début du règne de Philippe Auguste et la fin de celui de Saint Louis. Mais pas toute l'architecture fortifiée cependant : celle où apparaissent soit des tours circulaires à archères, soit des tours maîtresses circulaires, en somme ce qu'on appelle de façon indistincte depuis une vingtaine d'années l'architecture « philippienne ». L'enjeu était, pour Denis Hayot, de remettre sur le chantier l'appréciation commune suivant laquelle cette architecture résulte d'un modèle inventé sur les chantiers royaux de Philippe Auguste et diffusé comme un standard sur l'ensemble du royaume, de proche en proche, par simple mimétisme ou imitation, pour faire comme le roi.

La définition du territoire d'étude ne souffre guère de critiques, car elle a sa cohérence. Elle laisse néanmoins de côté la Provence et la Lorraine – spécialement cette dernière région ; on peut un peu le regretter, car la Lorraine compte quelques très beaux spécimens, parfaitement connus de l'auteur, au demeurant, dont la mise en perspective par

rapport aux édifices de l'aire « capétienne » aurait pu être intéressante. Ils posent d'ailleurs la question de l'emploi de l'adjectif capétien pour caractériser l'architecture : peut-être faudrait-il parler plutôt d'architecture fortifiée dans l'aire capétienne, même si, on l'aura compris, l'auteur propose d'employer cet adjectif pour remplacer celui de philippin, qualificatif qu'il réserve aux édifices construits strictement par Philippe Auguste. On pourrait gloser à l'infini sur l'utilisation de ces qualificatifs : architecture philippine, architecture Plantagenêt, architecture capétienne... probablement faudrait-il en supprimer définitivement l'usage, trop caricatural, et certainement daté par rapport aux recherches, particulièrement celles qui font l'objet de la présente thèse.

Un deuxième écueil tenait au corpus d'ouvrages servant de base à l'analyse, puis à la synthèse. J'ai rappelé le critère typologique majeur retenu ; mais encore fallait-il visiter... tous les châteaux de la zone pour identifier, en définitive, ceux qui sont dignes de figurer dans les notices. Travail de Romain que celui-là, mené de concert avec un travail de Bénédictin pour croiser les visites avec les sources. C'est ainsi que sont nées ces quelques deux cent trente notices monographiques qui sont incontestablement un apport considérable à la connaissance de l'architecture fortifiée en France, mais constituent aussi un appareil scientifique remarquable pour garantir la qualité de la synthèse. Alors qu'elles étaient classées par ordre alphabétique dans la thèse, l'auteur et l'éditeur ont préféré, pour cette édition, les regrouper par grandes inter-régions ; choix judicieux au plan commercial, mais aussi au plan de l'utilisation de l'ouvrage.

Ces notices sont d'une qualité remarquable : l'auteur y a mis un point d'honneur, chaque fois qu'il le pouvait, à démêler le faux du vrai dans la bibliographie existante, revenant aux sources publiées pour trancher des allégations infondées, ou élucider des passages peu clairs de l'histoire des sites. Chaque notice est, de plus, accompagnée d'une illustration prolifique, photographies, évidemment, mais aussi plans anciens, cadastre, et plans redessinés ou dessinés par l'auteur. Il est peu de dire qu'elles constituent une base de savoir fondamentale – au point qu'on se demande, en définitive, ce qui reste à défricher après que Denis Hayot est passé...

La synthèse s'articule en trois grandes parties. La première présente le sujet sur le plan historico-géographique, comprenant un peu de juridique. La seconde est entièrement consacrée à une typologie de l'architecture dont traite l'auteur. Enfin, la troisième,

probablement la plus forte, brosse un panorama des diverses facettes de l'évolution de l'architecture capétienne – le terme « évolution » étant pris ici avec des guillemets, l'auteur martelant à plusieurs reprises que nul ne doit imaginer une évolution linéaire et... évolutionniste.

Dans chacune de ces parties, l'auteur met en scène son corpus d'ouvrages sous un éclairage nouveau, et suivant un scénario différent, toujours avec un souci méticuleux qui lui permet d'aller jusqu'au détail, et de ne rien laisser qui n'ait été remué par la bêche avant d'être ratissé, dans un sens puis dans l'autre.

La première partie retrace la politique de fortification de chacun des rois, Philippe Auguste, Louis VIII et Louis IX, montrant avec brio – incroyable, car cela n'avait jamais été fait – comment le roi Philippe chercha à couvrir de façon systématique son domaine d'influence, laissant pourtant des régions entières sans fortifications nouvelles – on penserait à l'Anjou, mais aussi à la Normandie. Le règne de Louis VIII fut trop court pour être marqué par une réelle stratégie de fortification ; quant au règne de saint Louis, il fut marqué par une politique en totale rupture avec celle de son grand-père, privilégiant la construction d'une énorme forteresse à Angers – peut-être d'une autre à Nogent-le-Rotrou, chère à l'auteur –, à une implantation en profondeur. En revanche, cette implantation en profondeur fut réalisée en Languedoc, mais probablement sans intervention directe du roi, l'initiative et les réalisations revenant probablement à l'administration déléguée.

L'auteur montre également, et ce n'est pas peu car il combat ici une idée reçue, que l'éclosion de l'architecture capétienne, en l'occurrence philippine, n'a pas été précurseur, mais que l'architecture philippine s'est forgée dans un creuset de réalisations existant dès la fin des années 1170, et qu'elle s'impose dans les constructions royales sans aucun délai, de façon contemporaine. Même dans des régions où l'on a pu considérer que la mise en place d'une architecture de ce type fut postérieure à la conquête royale, comme l'Auvergne, l'auteur tend à penser qu'elle put être contemporaine, par exemple au beau château de Mauzun des évêques de Clermont.

La deuxième partie est consacrée à la typologie des ouvrages. L'auteur y déploie sa connaissance intime des sites, et analyse les uns après les autres les diverses composantes de la fortification en cherchant, le cas échéant, à identifier des groupes ou des sous-typologies ; on pensera en particulier à ses analyses des

tours maîtresses philippiennes, ou des tours de flanquement, parmi lesquelles il pense identifier les « groupes » de Caen, de Poitiers, etc.

Il va de soi qu'avec un tel corpus, mais surtout avec sa capacité d'analyse, l'auteur apporte de nombreux éléments nouveaux. Ainsi bat-il en brèche le sacro-saint principe des chemins de ronde interrompus par les tours, montrant que ce principe n'était nullement une donnée de base du programme philippin, et il met en exergue le très curieux exemple de chemin de ronde double présent à Mauzun. Concernant les portes, il montre que, si le schéma de la porte à deux tours s'impose, les tours portes carrées ou les tours portes à éperon existent dans l'architecture capétienne/ philippienne, et que même les portes à sas peuvent exister, comme la porte de Villeneuve-sur-Yonne.

Son chapitre concernant les archères renouvelle le sujet. Denis Hayot balaye les chrono-typologies trop évolutionnistes que j'avais commises dans ma jeunesse, montrant en particulier que, si l'archère à ébrasement simple est l'unique employée dans l'architecture philippienne, elle coexiste dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle, dans l'architecture capétienne, avec des archères à niche ; de même, les dispositifs d'extrémité – les étriers, existent dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle. L'auteur n'hésite pas à prendre tous ses prédécesseurs à contrepied, réduisant à néant ceux qui osent prétendre que l'archère n'avait pas de rôle réel dans la défense, ou que l'étrier n'avait pas d'utilité lors du tir.

Ces deux parties forment le préambule de la synthèse proprement dite. L'auteur s'y donne pour tâche de resituer cette architecture capétienne dans l'ensemble des courants architecturaux marquant le territoire, particulièrement l'« avant Philippe Auguste » et le « pendant le temps de Philippe Auguste ». La première question est, finalement : « L'architecture dite philippienne est-elle réellement novatrice ? », et l'auteur conclut qu'elle ne l'est pas tant que cela au niveau des détails architecturaux qu'elle emploie, mais bien plus au niveau du système. Probablement, pour lui, a-t-on surestimé le côté « normalisation », que l'auteur situe, après les travaux récents, plutôt dans la deuxième partie du règne ; mais on doit rappeler que la normalisation – ou standardisation, comme on veut – ne conduit nullement à l'identité des formes ou des modèles, mais à l'emploi d'un vocabulaire de formes (un « référentiel commun et documenté destiné à harmoniser l'activité d'un secteur »). Et c'est exactement

ce qui se passe durant ce commencement du XIII<sup>e</sup> siècle.

Denis Hayot le prouve bien d'ailleurs, en comparant l'architecture « philippienne » avec l'architecture dite « Plantagenêt ». Il montre comment les deux types d'ouvrages utilisent les mêmes éléments, mais comment l'architecture philippienne-capétienne répond à un esprit de système qui correspond assez bien à ce qu'on appelle dans le langage technique une « standardisation de fait », qui n'est pas imposée par un corps de documents écrits, mais qui s'impose par l'usage.

L'auteur analyse aussi ce qu'ont pu être les apports d'autres aires géographiques – en particulier l'aire flamande, dont il montre fort bien à quel point on a pu surestimer le rôle ; l'aire proche-orientale, où il souligne, à fort juste titre, à quel point la science n'a guère progressé depuis Paul Deschamps sur la datation des sites antérieurs à Hattin. Ainsi est-il pointé sur cette conjonction qui marque la décennie 1180-1190 : Hattin, bien sûr, puis Acre, et la re-fortification de la Terre Sainte postérieurement à la reconquête partielle. Conjonction qui n'est pas fortuite : car même si l'archère, en particulier, est bien présente dans la fortification franque dès le XII<sup>e</sup> siècle, la Terre Sainte montre, au tournant de 1190, la même mutation que le territoire métropolitain, pour employer un mot singulièrement anachronique. Avec des variations notables : alors que les Hospitaliers épousaient franchement les nouveaux canons « capétiens », les Templiers semblent en être restés à un corps de normes radicalement différent, comme on le voit à Chastel-Pèlerin.

Ceci touche, bien sûr, à ces questions de modèles et de « moteurs » suivant le terme employé par l'auteur, pour la diffusion de l'architecture dite capétienne. Résolument, Denis Hayot écarte la thèse selon laquelle la fortification philippienne aurait pu être modèle, préférant voir une propagation parallèle sur la base d'un modèle commun... on sent bien qu'il inclinerait volontiers à trouver d'autres géniteurs au modèle, par exemple les trois Roberts de Dreux et Agnès de Baudement. Mais il reconnaît que ces fortifications « capétiennes » forment un système à part, un référentiel particulier ; et de fait, l'on y retrouve, fortement présente, l'image et la symbolique capétienne. N'est-ce pas celle-là que véhiculent, d'une certaine façon, les constructeurs Hospitaliers en Terre Sainte, contrairement aux Templiers qui se considèrent une puissance indépendante ou souveraine, pour caricaturer ?

Dans cette question de la diffusion, Denis Hayot s'interroge sur l'organisation de la maîtrise d'œuvre, et l'impact qu'elle put avoir sur la diffusion du « standard », comprenons du référentiel. Il y montre que les hommes de l'art cités dans les « devis » de Philippe Auguste étaient des artisans-architectes-entrepreneurs ; il entrevoit le rôle d'un échelon de maîtrise d'ouvrage, peut-être justement l'échelon « normalisateur », avec maître Amaury. On suit avec plaisir son enthousiasme pour le « maître de Coucy » qu'il identifie comme le grand maître des chantiers titanesques d'Enguerrand III de Coucy et de Louis IX à Angers, peut-être à Nogent-le-Rotrou. Denis Hayot suggère que ce maître ait pu également intervenir sur un ou plusieurs chantiers de cathédrales, par exemple à Senlis. Là encore, malheureusement, les éléments stylistiques sur lesquels on pourrait se baser sont microscopiques ; mais il est bon de proclamer haut et fort qu'il n'y a ni corps ni ingénieurs, et que les concepteurs d'architecture fortifiée sont tout simplement les mêmes que ceux des églises – voire des ponts.

Et, en définitive, à l'issue de cette lecture, l'auteur nous aura entraînés dans un passionnant itinéraire, non sans investiguer tous les diverticules possibles, pour nous aider à relativiser les assertions trop catégoriques, les esprits de système trop aventureux, et nous montrer comment, certainement, les constructions du roi furent des « *primi inter pares* » plutôt que des modèles, tout en insistant sur l'existence d'un référentiel, probablement moins répétitif qu'il n'y paraissait, lié à la zone d'influence capétienne. Beau travail que celui-là, accompagné d'une érudition monumentale hors pair.

Jean Mesqui

## Vitrail

Michel HÉROLD (dir.), *Les vitraux du midi de la France. Région Occitanie, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2020, 31,50 cm, 400 p., 365 fig., index. - ISBN : 978-2-7535-7934-7, 45 €.

(*Corpus Vitrearum*, France, série *Recensement des vitraux anciens de la France*, XI)

Ce volume XI de la série du *Recensement des vitraux anciens de la France* traite des vitraux du Midi de la France, conservés dans les régions administratives d'Occitanie (les anciennes régions Languedoc-Roussillon et